

BULLETIN MUNICIPAL

2023 / 2024

**ENTRE GARTEMPE
ET VINCOU**



Mairie de PEYRAT DE BELLAC

SOMMAIRE

PAGE 3

Mot du Maire

PAGE 4

Services

PAGE 9

Vie locale

PAGE 12

Environnement

PAGE 14

Embellissement du village

PAGE 25

Associations



Directrice de publication : Patricia MARCOUX LESTIEUX -

Tirage : 650 exemplaires sur papier recyclé à l'imprimerie de la Basse Marche

Conception graphique : Comité communication de la commune de Peyrat de Bellac

Nous contacter : mairie@peyratdebellac.fr

Mot du maire



Comment parler de l'année qui s'achève sans évoquer le contexte international et ses guerres dévastatrices: la guerre en Ukraine qui s'enlise, celle qui oppose encore aujourd'hui Israël et le Hamas, mais aussi des guerres oubliées comme au Yémen, au Soudan ...

Comment ne pas être ébranlés devant ces milliers de victimes pour la plupart des civils innocents dont de très nombreux enfants.

Ces conflits ne sont pas sans conséquences. Outre leur impact économique, ils déclenchent les passions. A l'aube des élections européennes, veillons à ne pas être instrumentalisés par des discours qui attisent la violence et la peur de l'autre. Il nous revient tous ensemble de combattre toute forme de haine, le racisme, le terrorisme et de construire un monde plus solidaire, plus serein et plus juste.

Pour poursuivre avec une note plus optimiste, l'année 2023 c'est aussi la concrétisation des engagements pris en 2020.

Parmi les priorités, le développement de l'attractivité de notre commune en s'appuyant sur la vie associative. Nous pouvons compter sur la dynamique des bénévoles et leur esprit de convivialité. Aussi, l'accompagnement de la commune aux associations reste actif au travers de subventions et de différentes réalisations, en témoignent les terrains de pétanque, une plateforme en stabilisé pour parquet, le prêt de matériel ou encore le bâtiment-multi associatif dont les travaux viennent de débuter.

L'amélioration du cadre de vie reste également un de nos objectifs premiers. La commune a consacré des investissements importants à l'entretien et la sécurisation de la voirie avec une volonté affichée pour des aménagements favorisant le cheminement piétonnier et intégrant des espaces végétalisés.

Pour 2024, les actions prévues viseront pour l'essentiel l'assainissement, de façon à rendre nos installations conformes avant la prise obligatoire de la compétence assainissement par la CCHLeM en 2025.

La jeunesse a également retenu toute notre attention et c'est une activité dense qui a régné au sein de notre école pendant les vacances scolaires. A noter, la rénovation de deux salles, le remplacement du mobilier et l'installation d'une structure de jeux dans la cour. Concernant le terrain multisports promis en 2023, il sera opérationnel fin mars.

Face aux défis environnementaux, rendre nos équipements plus vertueux sur le plan écologique est toujours d'actualité. Les travaux de réduction de l'éclairage public sur tout notre réseau ont pris du retard mais cette mesure sera bien mise en place dès cette année. Nous poursuivrons avec un autre projet d'envergure qui consiste en la rénovation énergétique du foyer club.

Cet édito est aussi l'occasion de revenir sur des événements qui ont jalonné la saison estivale. Nous avons eu le plaisir d'accueillir une manifestation atypique avec l'installation d'un ensemble de dômes géodésiques sous lesquels vous ont été proposés des ateliers créatifs et des représentations de spectacle vivant, dans une ambiance village très chaleureuse. Autre fait marquant, c'est l'inauguration du Pont de Beissat après 10 années de dossiers et de chantiers.

A l'échelle de notre commune rurale, nous nous efforçons d'agir dans des domaines très variés, avec sérieux et responsabilité, mais aussi avec l'envie d'être au service des habitants.

Les agents municipaux tout comme les associations accompagnent également cette démarche et nous les en remercions très sincèrement.

Nos remerciements à tous nos partenaires institutionnels que nous mobilisons autant que possible pour financer nos projets.

Je vous souhaite de profiter pleinement de cette année 2024 avec le désir d'un monde tourné vers la paix, la solidarité et la tolérance.

SERVICES

CONTACTS UTILES

ENEDIS

Dépannage 7/7 ET 24/24
Tél : 09.72.67.50.87

AGUR (eau)

Servie d'urgence
Tél : 09.69.39.40.00

SOUS-PREFECTURE BELLAC

8 rue Lamartine
Tél : 05.87.03.11.00

IMPOTS ET TRESORERIE Bellac

1 rue Thiers
Tél : 05.55.60.93.20

OFFICE DE TOURISME BELLAC

Rue des Doctrinaires
Tél : 05.55.68.12.79

MAISON DU DEPARTE- MENT BELLAC

32 rue Vincent Auriol
PMI, parcours social
Tél : 05.55.68.15.87



CONSULTATIONS EXTERNES
DE SPÉCIALISTES À L'HÔPITAL
INTERCOMMUNAL DU HAUT-
LIMOUSIN
HIHL Site de Jolibois BELLAC
tél. 05 55 47 20 03

Sur prise de rendez-vous

ADDICTOLOGIE

Mme BERNARD,
infirmière au CSAPA
Prise de RV au 05.55.34.46.00

ANGIOLOGIE - DOPPLER

Dr Céline PERRUCHOT-DABOUSSI

CARDIOLOGIE

Dr Denis PINAUD

CHIRURGIE GYNÉCOLOGIQUE

Dr Joël RENAUDIE

DERMATOLOGIE

Dr Valérie DOFFOEL-HANTZ

DOULEUR

Professeur NATHAN

DIÉTÉTIQUE

Marion CHENE

GYNÉCOLOGIE OBSTÉTRIQUE

Dr Jacques LEVY-FREBAULT

HÉMATOLOGIE

Dr Mohamed TOUATI

HOLTERS

Infirmiers de l'HIHL

OBSTÉTRIQUE Sages-femmes

Madame BACAVIN-PEYRINET

OPHTALMOLOGIE

Dr MOURGUES,
Dr PETELAT,
Dr QUILBE,
Dr LECLERC

ORTHOPÉDIE

Dr Christophe RIVIERE
Dr Daniel SETTON

ORTHOPTIE

Madame Sandrine THUAULT

PNEUNOLOGIE-ALLERGOLOGIE

Professeur MELLONI

PSYCHIATRE

Dr Christian HEID

SOUTIEN AUX AIDANTS

Psychologue HIHL
Prise de RV au 05.55.47.23.90

UROLOGIE

Dr Julien BERGER
Dr Pascal PAULHAC

PERMANENCES

CAF (Caisse d'Allocations familiales). Les mardis de 9h à 12h et 13h15 à 16h15 – Mairie de Bellac

CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail) : 2e et 4e mercredi sur rendez-vous. Tél : 3960 - Mairie de Bellac

Conciliateur de justice

Une fois par mois – Tél à l'accueil de la mairie de Bellac au 05.55.68.10.61

CPAM (caisse Primaire d'Assurance Maladie)

Sur rendez-vous au 36 46 (ou site ameli.fr) le jeudi de 9h à 12h et, en semaines impaires, le vendredi de 9h à 12h (hors vacances solaires)

MSA (Mutualité Sociale Agricole)

Sur rendez-vous le mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30 à la maison des associations - 9 rue Chanzy – Bellac - Tél : 05.44.00.04.04

ASSISTANTE SOCIALE

Mme Solène GAUTHIER reçoit exclusivement sur rendez-vous. Contact : Maison du Département de Bellac au 05.55.68.15.87

FNATH (Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés)

La FNATH est une association assurant un rôle de conseil et de défense auprès de toutes victimes d'accidents du travail, d'accidents domestiques, de maladies professionnelles, d'accidents de la circulation ...

Permanence : le samedi de 9 h à 11 h

Maison des associations - 9 rue Chanzy – Bellac

Contact : 05 55 68 98 68

Internet : www.fnath87.org

mail : fnath87@orange.fr

L'ADPAD (ASSOCIATION D'AIDE AUX PERSONNES À DOMICILE)

Accueil uniquement sur RV : mardi /mercredi /jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h

Cécile CHEVRIER : 05.55.68.75.92 c.chevrier@adpad87.fr

Aurore BOUDOT : 05.55.68.73.37 a.boudot@adpad87.fr

Maison de Santé pluriprofessionnelle de Bellac – 14 rue de la Liberté

B.M.P.A.H (ASSOCIATION BELLAC MÉZIÈRES PERSONNES ÂGÉES ET/OU HANDICAPÉES)

La B.M.P.A.H. est une association qui œuvre dans le cadre du maintien à domicile des personnes âgées. Pour répondre à vos besoins, elle vous propose un service mandataire d'employé(e) de maison ou de garde à domicile

Permanence : du mardi au vendredi de 9 h à 11 h, 2 place Carnot 87300 BELLAC

En dehors de ces permanences, laisser un message 05.55.60.24.66

mail : bmpah.mandataire@sfr

ADIL 87

Pour tout conseil en matière de logement, veuillez contacter le 05.55.10.89.89

Permanence : le 2e et le 4e mardi de 9h30 à 12h30 à la maison du Département à Bellac

Site internet : www.adil87.org

LA MISSION LOCALE : POUR L'EMPLOI ET L'AUTONOMIE DES JEUNES DE 16 à 25 ANS

Vous avez moins de 26 ans, un conseiller référent de la Mission locale vous proposera des conseils personnalisés sur l'emploi, l'orientation, la formation et toutes démarches de la vie quotidienne.

Point d'accueil le plus proche de chez vous :

Mission locale Rurale de la Haute-Vienne, Antenne de BELLAC, 2 rue du Coq

Pour convenir d'un rendez-vous, n'hésitez pas à nous contacter au 05.55.68.87.54

Une **MAISON FRANCE SERVICE** vient d'ouvrir ses portes à BELLAC

1 rue Thiers 87300 BELLAC

Mail : accueil@mairie-bellac.fr

Téléphone : 05 55 68 10 61

I.E.L.E.S

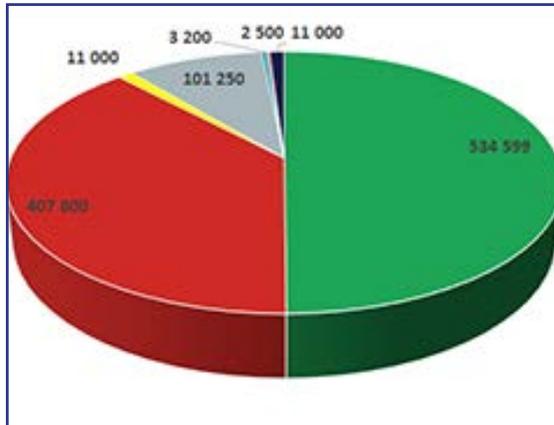
(Information écoute lien entraide et soutien)

aux victimes de violences sexistes et sexuelles.

Permanences conjointes avec le planning familial 87 mercredi de 14h à 17h – maison des associations

LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2023

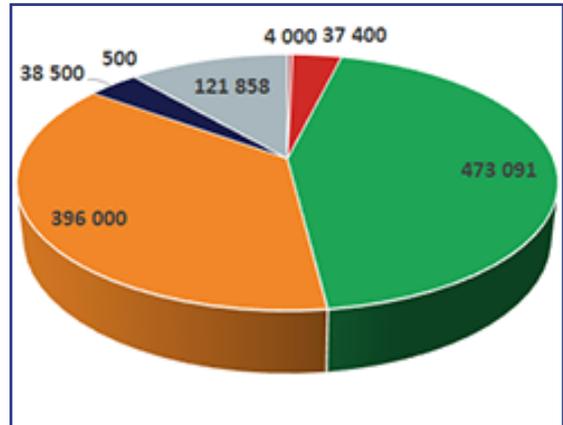
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Montant total : 1 071 349 €

- Dépenses de charges courantes (eau, électricité...)
- Charges de personnel
- Atténuations de produits
- Indemnités d'élus, subventions, SDIS
- Intérêts des emprunts
- Charges exceptionnelles (dont CCAS)
- Reversion vers sections investissement

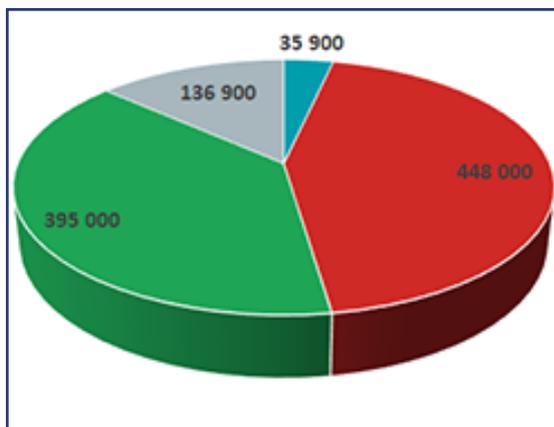
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Montant total : 1 071 349 €

- Impôts et taxes
- Dotations et participations de l'état
- Autres produits (loyers)
- Résultat antérieur reporté
- Produits exceptionnels
- Remboursements sur charges de personnel
- Produits des services (périscolaire, cimetière...)

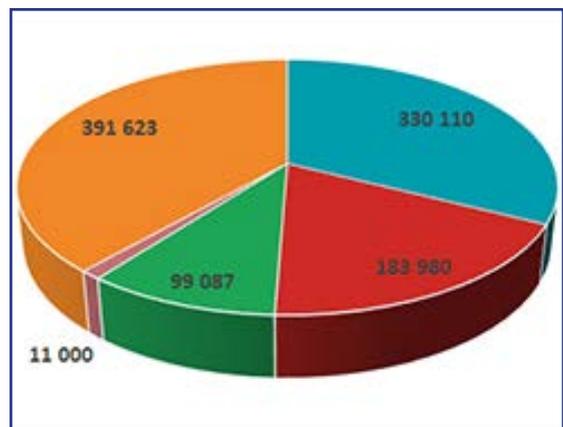
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



Montant total : 1 015 800 €

- Emprunts et dettes
- Immobilisations corporelles
- Immobilisation en cours
- Restes à réaliser sur exercices antérieurs

RECETTES D'INVESTISSEMENT



Montant total : 1 015 800 €

- Dotations, fonds divers et réserves
- Subventions
- Emprunts et dettes
- Autres immobilisations financières
- Excédents capitalisés

ÉTAT CIVIL 2023

ILS SONT NÉS CETTE ANNÉE

Le 11 février Sasha, Sao Mai PEROT RENAUD
Le 19 février Julia SAINSOT
Le 05 avril Lisette, Maria LABARDE
Le 30 septembre Apolline BELIVIER
Le 19 décembre Madeleine, Louise, Juliette FOURNIER

ILS SE SONT MARIÉS CETTE ANNÉE

Le 03 juin Bruno PAILLER et Stéphanie, Annie JAMMET
Le 15 juillet David, CHAUMEIL et Laetitia DESLANDES
Le 12 août Sylvain ANTONIETTI et Stéphanie GOIDIN
Le 09 septembre Jessy LAFLEUR et Leslie RENARD

ILS NOUS ONT QUITTÉS CETTE ANNÉE

Le 16 mars Thierry, Rémi DAHYOT
Le 04 avril Lucie, Odette AUTIER veuve EVEN
Le 1er avril Bernadette, Marcelle SÉGUÈS veuve BARDET
Le 24 avril Gilbert, Raymond DUBIS
Le 02 juillet Christian, Albert, Maurice VALLIER
Le 22 août Gérard PUYGRENIER
Le 26 septembre Louise, Gisèle GUÉNANT veuve HOULIE
Le 29 septembre Michel, Jean, Marcel BELIVIER
Le 14 octobre Alain, Lucien, Jean, Marc ARMAND
Le 27 octobre Martine, Madeleine, Gabrielle MAZOUÉ épouse BAUDET
Le 26 novembre Bruno, Marie, Jacques, Fernand DUCOUX
Le 02 décembre Anne-Marie MAZY

Qui était Paul LECOINTRE ?

Paul Lecointre a marqué la vie de la commune fin du 19^{ième} et début du 20^{ième} siècle. La commune a souhaité lui rendre hommage en dédiant une rue à son nom au hameau de Châtaignier.

Nos vifs remerciements à M et Mme BARTEL pour la rédaction de sa biographie

Paul LECOINTRE est né à Poitiers le 1^{er} mai 1841. Il est le fils de Jean Baptiste Lecointre et d'Anna Dauvillier. Propriétaire du domaine de Châtaignier à Peyrat de Bellac, il fut Maire de la commune de Peyrat de Bellac de 1878 à 1914 (durant 36 années). Ce domaine fut à une époque une étape sur la route des pèlerins de Saint Jacques de Compostelle.

Il a également été le parrain d'une des cloches de l'église de Peyrat de Bellac, baptisée Marie Anne et fondue en 1867.

Paul Lecointre était aussi connu comme Louvetier, il fut maître d'équipage pour la chasse aux loups jusqu'en 1888 (à cette époque, il y avait en moyenne 22 loups abattus chaque année dans les environs) puis maître d'équipage pour la chasse aux chevreuils.

Très soucieux d'apporter la modernité dans l'agriculture et l'élevage, il fit construire dans les années 1880, à Châtaignier, une ferme moderne notamment équipée d'une laiterie modèle pour la fabrication d'un beurre de qualité supérieure reconnue par une médaille d'or. Dans le four à pain de cette ferme, chaque samedi la fournée était réservée et distribuée aux personnes nécessiteuses de la commune.

Paul Lecointre avait souhaité de son vivant faire une donation de 400 francs or à l'hospice de Bellac, son souhait fut respecté et accompli en 1917 par ses héritiers.

Il est resté célibataire sans descendant direct.

Il est décédé le 26 mars 1914 laissant le souvenir d'un maire généreux, moderne et humaniste.

VIE LOCALE

ENFANCE JEUNESSE

Un temps d'activité périscolaire est proposé sur l'école de Peyrat de Bellac les lundis de 16 h 00 à 17 h 30. Ce temps a pour objectif de faire découvrir de nouvelles activités aux enfants. Ces dernières changent à chaque période (de vacances à vacances). Depuis la rentrée les enfants ont pu pratiquer des jeux collectifs et de coopération, des petites activités manuelles autour de Noël. L'étroite collaboration avec le corps enseignant et la municipalité permet un épanouissement total des enfants.

Curieux de venir découvrir les TAP ? Il n'est pas trop tard ! N'hésitez pas à contacter Nicolas CHARLOT au 06.43.55.34.06 ou par mail : ccharlot@cchlem.fr

En parallèle des TAP le service jeunesse de la Communauté de Communes de Haut Limousin en Marche propose de nombreuses actions, tels que : des accueils de loisirs (pour les 3 à 12 ans mais aussi pour les ados), des nuitées, des séjours. Les activités varient en fonction du thème des vacances, dans le but de faire découvrir un maximum de choses aux enfants.

Pour plus de renseignements veuillez contacter l'un des deux responsables du service Jeunesse :

Claire NARBONNE au 06.82.61.78.88 ou par mail : cnarbonne@cchlem.fr

Alexandre Boiroux au 06.89.39.27.22 ou par mail : aboiroux@cchlem.fr

Photo d'illustration : journée environnement à l'école

MOT DE LA DIRECTRICE

Après ces années compliquées, rythmées par les confinements successifs, les mises en œuvre de mesures sanitaires contraignantes pour les enfants comme pour les adultes, la vie reprend son cours plus normalement dans notre quotidien.

Il en va de même à l'école des Deux Tilleuls où les élèves ont pu retrouver un rythme normal, sans masque, sans gel, avec des temps de récréation partagés et des sorties à nouveau autorisées. C'est ainsi que pour la première fois depuis deux ans, les enfants ont pu fêter comme il se doit Noël le dimanche 11 décembre lors de la journée organisée par l'Amicale de l'école qu'il convient ici de remercier bien sincèrement pour leur travail et leur investissement au côté de l'école pour les enfants.

Lors de la dernière semaine de classe avant les vacances de Noël, tous les élèves de l'école ont eu la chance d'assister au spectacle «L'ours et la louve» et de participer, avec les artistes, à des ateliers de paysages sonores.

Ces temps conviviaux et festifs sont importants tant pour créer des souvenirs communs et des liens entre les enfants, que pour compléter et enrichir les apprentissages et acquis scolaires. À cet effet, l'équipe enseignante ne peut que remercier Mme le Maire et toute son équipe municipale ainsi que les agents municipaux pour leur soutien, leur implication, et leur aide précieuse au quotidien pour faire vivre l'école dans les meilleures conditions, dans des locaux agréables, fonctionnels et bien entretenus.

Il est à noter d'ailleurs qu'une nouvelle salle de bibliothèque, équipée de mobilier tout neuf, est depuis la rentrée accessible aux élèves qui l'utilisent très régulièrement.

En ce tout début d'année, tous les membres de l'équipe de l'école des Deux Tilleuls s'associent à moi pour vous présenter leurs meilleurs vœux, que 2023 soit une belle année pour tous, petits et grands, avec beaucoup de joies et de bonheur.

MOT DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Madame, Monsieur, chers habitants du canton de Bellac,

Réunis récemment en Assemblée Générale avec 193 maires de la Haute-Vienne nous avons bien ressenti les inquiétudes et interrogations des communes, particulièrement dans nos secteurs ruraux. Les collectivités font le maximum pour faire face aux difficultés des citoyens, mais elles-mêmes sont fragilisées par le contexte inflationniste. Au Conseil départemental, notre mission est d'éviter aux plus démunis de tomber dans la précarité qui augmente pourtant. La problématique du grand âge et du maintien à domicile se pose partout autour de nous alors que déjà, 20 % des enfants de Nouvelle-Aquitaine sont en pauvreté. Malgré un budget contraint, notre collectivité a poursuivi son soutien à l'investissement avec des subventions conséquentes vers les projets communaux, a revu à la hausse son accompagnement à la protection de l'enfance, à celui de nos aînés et de l'aide sociale.

Pour 2023, la volonté du Département a été aussi de mettre l'accent sur l'éducation et la jeunesse avec une offre renforcée pour les 16.000 collégiens dont il a la charge : équipements performants, personnels qualifiés dans les différents services, l'encouragement à l'achat de produits locaux pour des repas de qualité, un tarif social et forfaitaire identique sur tout le département. Pass'club en sixième, passeport Shake@do en troisième, soutien aux accueils de loisirs, sorties scolaires, aides au BAFA et au permis de conduire sont également des dispositifs en faveur de nos jeunes pour les inciter à la pratique sportive et culturelle tout en favorisant leur autonomie. Le Département croit en sa jeunesse, et veut lui offrir le meilleur avenir possible, dans un esprit laïque et citoyen renforcé. Nous sommes conscients que les crises géopolitiques majeures, le terrorisme, le racisme, les risques climatiques, la situation dégradée en matière sociale, la précarité, tout ce qui fait la réalité du monde d'aujourd'hui exacerbent la défiance envers nos dirigeants. Mais ne sombrons pas dans la peur et le pessimisme, nous nous devons d'agir.

N'hésitez pas à nous rencontrer lors des 6 permanences que nous assurons chaque mois sur le canton. Nous serons votre relais pour vous accompagner devant toute difficulté.

Patricia MARCOUX-LESTIEUX, Stéphane VEYRIRAS, vos conseillers départementaux

MOT DE L'OPPOSITION

Chère Peyrachonne, Cher Peyrachon,

L'opposition est présente avec ses 200 mots dans le bulletin annuel. Nous avons droit à 100 mots dans la feuille Peyrachonne dont la parution était trimestrielle mais supprimée depuis 1 an. Pourtant jugée importante par la mairie, l'information devient « peau de chagrin » pour ses administré-e-s.

Le 18 janvier dernier, on nous annonce publiquement que le bâtiment multi associatif au stade sera terminé en juin 2024 mais on ne nous dit pas qu'il va coûter plus cher à cause des fondations spéciales, le terrain n'étant pas suffisamment stable. Une étude de sol était pourtant prévue dans l'étude estimative. Elle n'aurait pas été faite avant le début des travaux ? Oubli ? Erreur ?

On nous dit que la station d'épuration de Noussat fonctionne à 296% de sa capacité. Elle a été conçue entre 2001 et 2003 pour 9 équivalents habitants. Aujourd'hui, entre la salle de sport et les gîtes (75 couchages d'après un hebdomadaire local du 25/12/2023), il ne faut pas s'étonner ou s'offusquer de devoir réhabiliter cette station !
CCAS - Centre Communal d'Action Sociale : aucune réunion...quel fonctionnement ?

Nous sommes et restons toujours à votre écoute pour porter vos voix au sein des conseils municipaux.
Ensemble pour 2024.
Contact Facebook : Peyrat de Bellac Opposition



AU FIL DES CONSEILS MUNICIPAUX

Dans ces deux pages, l'équipe municipale vous propose de retrouver les principales décisions prises lors des conseils municipaux en 2023

Janvier 2023 : Enfouissement réseaux La Ribière

Dès 2020, il avait été demandé au SEHV (Syndicat Energie Haute-Vienne) d'inscrire le village de La Ribière dans son programme d'enfouissement des réseaux aériens. Le SEHV a validé cette demande et l'a étendue au lieu-dit Plaisance Haut. Le conseil municipal a alors confié la maîtrise d'œuvre au SEHV pour un début des travaux en 2024.

Cette opération est subventionnée à 100%, le reste à charge pour la commune est la dépose des anciens candélabres, la fourniture et pose des nouveaux.

Mars 2023 - Subventions aux associations

Associations	Subventions
Associations sportives	
USP	1000
Shogun Karaté	650
Vélo Nature	200
Gymnastique volontaire Peyrat Forme	300
Destination Pilates	150
La Boule Peyrachonne	500
Associations de loisirs	
Art'Abesque	200
Les Amis d'Alsace	200
Comité des Fêtes	300
Ecole	
Amicale de l'école des 2 Tilleuls	300
Union départementale des DDEN	50
Chasse - pêche	
AAPPMA (section pêche de Bellac)	300
ACCA de Peyrat de Bellac	450
Associations Caritatives	
Secours Populaire Français	100
FNATH (Association des accidentés de la vie)	100
Restos du Coeur	100

AFSEP (Ass. des sclérosés en plaque)	50
Planning familial Haute-Vienne	50
Ligue contre le cancer	50
Pupilles de l'enseignement public	50
Associations Diverses	
ANACR (Ass. Nat. des Anciens combattants de la Résistance)	100
Les conciliateurs de justice	100
APOSNO Tech OVIN	100
Association IELES	50
France Victimes 87	50
Chiens Guides d'Aveugles	50
Association des anciens exploitants agricoles.	50

Avril 2023 : Vote des taxes

Taxes foncières et d'habitation

Compte tenu du contexte inflationniste et de la pression fiscale qui pèse sur les foyers, la municipalité a décidé de maintenir les taux des taxes appliquées aux bases d'imposition sur le foncier et sur les résidences secondaires.

- Taxe foncière bâti 34,93 %
- Taxe foncière non bâti 55,88 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires 11,97 %

En 2022, cette fiscalité a produit 403 982 € de recette pour la collectivité. En 2023, elle est estimée à la hausse à 432 700 € ce qui nous conforte dans le choix du maintien des taux.

Surtaxe d'assainissement

Pour les mêmes raisons que celles évoquées ci-dessus, le conseil décide de stabiliser les tarifs.

Part fixe : 55 € par compteur

Part variable : 1.69 € par m3

Pour rappel, ces taxes sont destinées au financement du traitement des eaux usées et s'appliquent à l'ensemble des abonnés raccordés ou raccordables aux réseaux publics d'assainissement.

Dotation globale de fonctionnement (DGF)

A noter également que cette dotation versée par l'Etat à la commune connaît à nouveau une légère progression en 2023 par rapport à 2022, soit 326 000€ contre 317 976 €. Cependant cette recette ne vient pas compenser les conséquences de l'inflation sur les charges courantes.

14 juin 2023 : Tarification sociale et achat d'équipement

En 2023, il avait été arrêté une tarification du service de restauration répartie en 3 tranches selon le quotient familial. Afin d'apporter une aide significative aux familles les plus fragilisées et de proposer un repas à 1 € à un plus grand nombre d'entre elles, il a été décidé de rehausser les seuils des tranches.

Quotient familial	QF ≤ 900	900 < QF ≤ 1200	QF > 1200
Tarif cantine	1 €	1,80 €	2,60 €

Autres actions volontaristes en faveur des familles :

- Passage du tarif de la garderie (matin ou soir) à 1€ au lieu de 1,30€
- Pour les séjours organisés avec nuitées, participation de la commune à hauteur de 7€/enfant/jour

Par ailleurs, pour répondre aux besoins des associations, la commune s'est équipée de mobilier indispensable pour leurs festivités : 10 tables, 20 bancs et 16 chaises en polyéthylène qui se distinguent par leur praticité et leur légèreté.

12 juillet 2023 : Achat de vaisselle

L'absence de vaisselle au foyer club pouvait être un frein aux demandes de location de cette salle.

La municipalité a comblé ce manque. Désormais, tous les éléments de base en vaisselle sont à disposition du public pour l'organisation de repas

22 septembre 2023 : City stade

Concernant le projet d'implantation d'un terrain multisport dans l'enceinte du stade, la municipalité

a décidé de retenir la proposition de l'entreprise PCV collectivités.

La collectivité a mobilisé plusieurs partenaires (Etat, département et Agence Nationale du sport) dans la recherche de subventions. Elle a ainsi obtenu près de 55% de financement. Cet équipement va offrir de nombreuses activités sportives dans une structure qui mixte à la fois le bois et l'acier ce qui va le rendre résistant tout en s'intégrant dans le paysage.

13 octobre 2023 : Bâtiment multi associatif

Après plusieurs allers retours entre l'architecte, la commission travaux et les élus dans l'étude des descriptifs des travaux, l'appel d'offre sur le choix des entreprises a pu être lancé le 12 septembre 2023.

Après consultation des dossiers par la commission d'appel d'offres et la commission travaux pour avis, la municipalité a pu désigner les 12 entreprises qui interviendront dans la construction de ce bâtiment.

A noter une consultation fructueuse avec un nombre significatif d'entreprises locales.

30 novembre 2023 : Stérilisation des chats errants

Devant les nuisances engendrées par la prolifération de chats errants sur certains secteurs de la commune, la municipalité a conventionné avec deux cabinets vétérinaires pour procéder à leur stérilisation. Cette intervention ne se fera que sur accord du maire.

20 décembre 2023 : Adressage

Depuis la loi du 21 février 2022, loi dite « 3 DS », il appartient à toutes les communes de dénommer les voies et numéroter chaque habitation. Destinées à faciliter notamment l'acheminement des secours, des colis et le déploiement de la fibre optique, ces informations, versées dans une base de données à l'échelle communale (Base Adresse Locale), doivent ensuite venir alimenter la Base Adresse Nationale, le référentiel unique de l'adresse en France.

Pour répondre à cette obligation, la commune a procédé à la dénomination de 5 nouvelles voies ouvertes à la circulation. Toutes les personnes concernées ont été informées

ENVIRONNEMENT

Plantations

Nos arbres ou arbustes, les haies vives, les fleurs décorent, embellissent nos rues et améliorent notre cadre de vie et l'attractivité de la commune. Mais ils sont également indispensables à la préservation de la biodiversité et à la lutte contre le réchauffement climatique.

Sensibilisée par toutes les questions environnementales, la municipalité a engagé quelques actions en 2023 :

- Mise en place d'une haie le long de la clôture délimitant le nouveau cimetière
- Remplacement des arbres sur le parking de la mairie par des Prunus
- Plantation d'un chêne (rue de la colline) et d'un poirier fleur (rond-point du stade)
- Végétalisation des abords de la route des Champorées par quelques arbustes

Tous les prunus à la mairie ont été abattus, nombre d'entre eux étaient atteints par une maladie en train de les décimer. Ainsi, pour toutes les plantations, nos choix se sont portés et se porteront sur des essences plus résistantes, mieux adaptées au milieu et aux changements climatiques.

D'autres actions sont en cours de réflexion avec notamment l'aménagement des massifs et des espaces verts autour du foyer club.



Eclairage public

La sobriété énergétique est aussi au centre de nos préoccupations. Comme annoncé l'an passé, nous avons entrepris de réexaminer les temps d'éclairage public en concertation avec le SEHV. Un premier travail sera réalisé sur les hameaux avec l'installation d'horloges programmables astronomiques ou de driver de façon à pouvoir piloter l'extinction nocturne. Les points lumineux seront également équipés de lampes LED, moins énergivores. Cette opération subventionnée à presque 70% par le SEHV et le conseil départemental vient de débuter en ce début d'année.

Zones d'accélération énergétique

En mars 2023, le gouvernement a promulgué la loi d'Accélération Des Énergies Renouvelables (ADEnR) avec pour objectif d'accroître l'indépendance énergétique du pays, de maîtriser les coûts énergétiques des Français et de lutter contre le changement climatique. Ainsi chaque collectivité se doit d'identifier des zones géographiques pour leur potentiel énergétique et sur lesquelles elle souhaite prioritairement voire s'implanter des EnR.

Nous sommes conscients que le changement climatique est un véritable enjeu mais la sauvegarde de nos terres agricoles en est un également. Aussi, aux termes d'un échange avec les élus et la population (réunion publique), nous avons formulé d'inscrire prioritairement des zones déjà artificialisées ou des friches dans le déploiement d'EnR (panneaux sur toitures, ombrière sur parking ...).

Quant à l'installation de panneaux photovoltaïques au sol, nous devons agir avec prudence et discernement. Le grignotage des terres agricoles par le solaire ne doit pas s'opérer au détriment de la vocation nourricière des parcelles et au risque de rendre inflexible les choix de production.

Dans un contexte de changement climatique, il nous semble plus judicieux de soutenir l'agroforesterie

Projet éolien « Les Boucles du Vincou »

Comme vous le savez, la société RP global a pour projet de développer un parc éolien de 4 machines qui viendraient s'intégrer entre les 5 existantes à La Croix de la Pile. Chacun a pu s'informer et s'exprimer lors de l'enquête publique et la réunion publique organisées à cet effet.

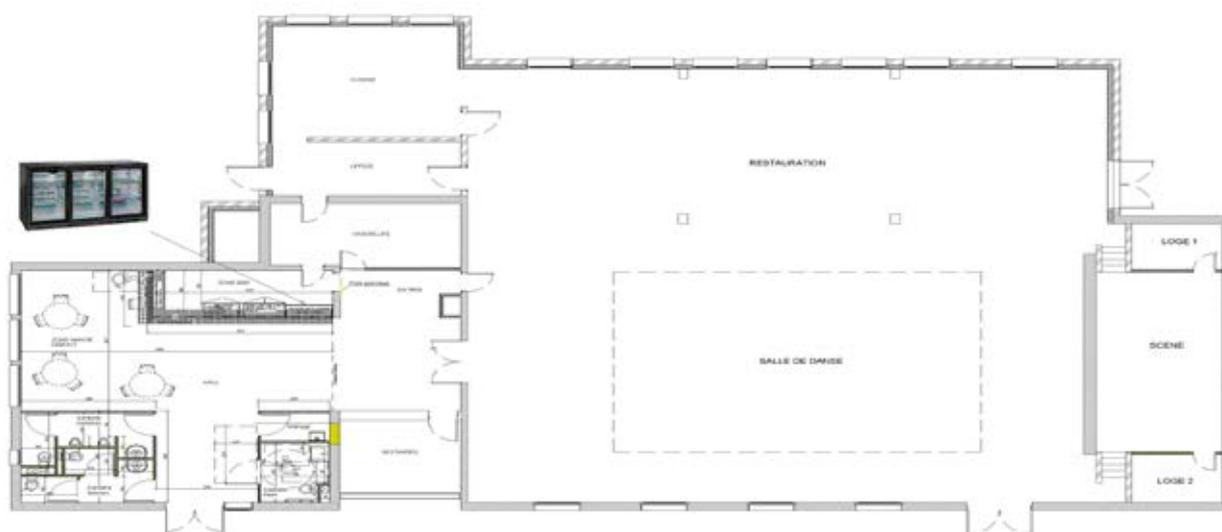
La municipalité est également consultée sur ce dossier pour avis. Au moment de l'édition de ce bulletin, la position des élus est très partagée et peu affirmée. Certains relèvent les impacts négatifs des éoliennes en raison de leur pollution visuelle, sonore. Et d'autres aspirent à une économie décarbonée, plus vertueuse pour en finir avec les énergies fossiles et lutter contre le dérèglement climatique. Les éoliennes sont alors des outils de développement durables et une alternative à la transition écologique.

La demande d'autorisation environnementale déposé par RP Global arrive en toute fin d'examen administratif, et nous tenons à rappeler que cette autorisation de construire et d'exploiter ce parc éolien relève d'une décision préfectorale.

EMBELLISSEMENT DU VILLAGE

LES PROJETS 2024

Réaménagement du Foyer Club



Le système de chauffage et de refroidissement du foyer club est défaillant et très énergivore. La répartition de la chaleur est inégale selon les espaces avec aucun apport dans le hall. Pour plus de confort et de performance, la restructuration de ce bâtiment en matière énergétique devient une nécessité. Après étude par le cabinet Ingepole et consultation de la commission travaux, il a été décidé de retenir les opérations suivantes :

- Le remplacement du système de chauffage existant par deux pompes à chaleur à air réversible (salles du haut et du bas)
- La remise à neuf de la ventilation
- La réfection de l'éclairage avec le remplacement des luminaires par des lampes LED.

Nous en profiterons pour faire quelques aménagements de confort dans le hall d'entrée. Le bloc sanitaire sera rénové et complété par la création d'un WC adapté pour personnes à mobilité réduite.

Pour favoriser la convivialité, l'espace bar sera modernisé avec l'installation de mange-debout, le remplacement du comptoir et le rafraîchissement des murs.

En parallèle, la municipalité a sollicité le CAUE de la Haute-Vienne (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) pour des propositions d'aménagement et d'embellissement des abords du foyer club (partie haute et basse). L'idée est de créer des espaces plus agréables, conviviaux et de valoriser les espaces verts. Pour assister la collectivité dans cette réflexion, le CAUE prévoit d'associer les habitants par la mise en place d'ateliers participatifs.

ASSAINISSEMENT



Avenue du stade



Noussat



Sissac

Depuis le 1^{er} janvier 2020, l'eau et l'assainissement sont inscrits parmi les compétences obligatoires des communautés de communes et ce transfert est obligatoire au plus tard le 1^{er} janvier 2026. Sur notre territoire, la CCHLeM prévoit de prendre la compétence assainissement au 1^{er} janvier 2025. Fort de ce constat, nous avons décidé plusieurs opérations d'envergure en matière d'assainissement afin de limiter l'impact financier de cette prise de compétence pour notre collectivité. L'étude lancée par la CCHLeM sur les réseaux d'assainissement a servi d'appui dans la nature et la priorisation des travaux.

1- La réhabilitation du réseau à Sissac.

Des habitations, situées sur la partie sud du village, rencontrent des difficultés dans la gestion de leur assainissement. Dans certains cas, le réseau existant ne permet pas le raccordement dans des conditions optimales. Il est envisagé de réhabiliter une partie du réseau et en parallèle de créer un nouveau tronçon.

2- L'avenue du stade.

Une inspection du réseau par passage caméra a mis en évidence des canalisations très dégradées voire cassées par endroit. Ces déformations causent la stagnation d'eaux usées entraînant fréquemment des odeurs nauséabondes. Les travaux consisteront au remplacement de l'ensemble des collecteurs sur ce tronçon.

3- La station de Noussat.

Cette station datant de 2002 a été conçue pour les habitations situées uniquement sur la partie basse du village. Elle était prévue pour 9 équivalents habitants, aujourd'hui on constate un élargissement du réseau avec 17 foyers raccordés correspondants à plus de 40 habitants. Cette station est en surcharge hydraulique et en très mauvais état. Il est nécessaire de la renouveler au regard de son sous-dimensionnement et il faudra adapter le zonage à la situation actuelle.

Les rénovations de voirie

La sécurité routière reste un élément prépondérant dans l'élaboration du programme de rénovation de voiries. Ce programme est construit en commission travaux à partir de l'appui technique apporté par les services de l'ATEC (Agence Technique du département). Il est ensuite communiqué au conseil municipal pour validation. Sur notre réseau routier, les trajets sont pour l'essentiel « routiniers » ce qui induit souvent une vitesse excessive. Nous appelons les conducteurs à plus de vigilance.

Route des petits breuils

Cette voie qui relie le bourg à la route départementale, Bellac – Le Dorat, est étroite et relativement empruntée. La chaussée présente des déformations et son revêtement est particulièrement dégradé.

Les travaux d'amélioration consisteront en :

- La réalisation de purges de chaussée ;
- La réalisation d'une couche de roulement en enrobé ;
- La réfection de la signalisation horizontale.



Allée des Bosts (Noussat)

Outre une surface très dégradée, une partie de cette voie n'est pas revêtue alors que cette voie communale dessert des habitations. Il nous faut engager une remise en état de cette allée afin d'en assurer sa viabilité.

Cette opération prévoit le reprofilage de la chaussée en enrobé sur une section, le terrassement et la scarification mécanique de certaines zones puis la réfection de la couche de roulement.



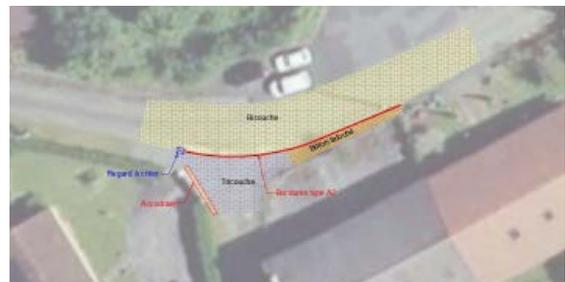
Chemin de la maisonnette (Noussat)

Tout comme l'allée des Bosts, ce chemin dessert des maisons isolées et est donc ouvert à la circulation publique. Sur la partie haute de cette voie, les eaux de ruissellement ont provoqué des dommages importants et notamment la formation de trous. Les réparations consisteront en la mise en place d'un regard, le reprofilage et la réfection du revêtement.



Hameau "Chez Giraud"

Le propriétaire d'une maison située en contrebas d'une chaussée reçoit régulièrement les eaux de ruissellement de cette voie lors de forte pluie. En effet, les installations actuelles ne permettent plus de canaliser avec efficacité ces eaux pluviales. Pour remédier à cette situation, les caniveaux existants seront remplacés par des bordures. Cette opération sera complétée par la réparation et la création de regards.



L'ANNÉE 2023

La cérémonie des vœux



Le repas des aînés



Attention un changement de procédure dans la distribution des colis des aînés en 2024

Pour des raisons pratiques, la collectivité a constitué un fichier des bénéficiaires du colis des aînés, à partir des listes électorales. Cependant, la réglementation sur la protection des données (RGPD) ne nous permet plus de conserver des données personnelles d'une personne (nom, prénom, date de naissance ...) au-delà d'une année, sans son consentement.

Ainsi, si vous avez plus de 70 ans et si vous êtes désireux de recevoir un colis en fin d'année, il vous faudra vous inscrire en mairie au préalable. Un bulletin d'information et d'inscription vous parviendra en fin d'année.

Un moment de convivialité retrouvé

Mis en parenthèse pendant la crise sanitaire, le repas des aînés a fait son retour le 11 février 2023. Un bon repas, un petit verre de vin et quelques pas de danses ont rythmés cette journée festive. Le plaisir également de partager un instant de détente et d'évoquer les vieux souvenirs dans la bonne humeur.



Nos remerciements à Evelyne Deverrière pour l'embellissement des tables avec ses créations tout en papier.

Colis des aînés

Durant la pandémie, le colis de fin d'année avait été distribué à toutes les personnes de plus de 70 ans, une façon de compenser l'annulation du repas des aînés. Même si la vie a repris son cours normal, la municipalité a décidé de maintenir la distribution d'un colis à toutes les personnes de plus de 70 ans et de renouer avec le repas des aînés moyennant une participation financière des convives.

Chaque année, nous optons pour des produits artisanaux, de qualité et sélectionnés par nos soins auprès de producteurs locaux. Un choix de produits de proximité pour aussi soutenir l'économie locale.

Cérémonies commémoratives



Comme chaque année, les cérémonies patriotiques se sont déroulées avec la participation de l'Union Fédérale Limousine des Anciens Combattants. Je tiens à saluer la présence de son président local Christophe Schneider et des portes drapeaux Jean-Guy Tondusson et Jean-Yves Louis

En l'honneur de ceux qui ont donné leur vie pour défendre les valeurs de la France, nous avons souhaité davantage matérialiser ce devoir de mémoire avec notre emblème national.

Un mât et des supports drapeaux ont été installés pour le pavoisement du monument aux morts, de la stèle au Pont du Vincou et de la tombe du soldat Georges. Lors des cérémonies commémoratives, le drapeau tricolore est désormais fièrement arboré sur ces édifices.

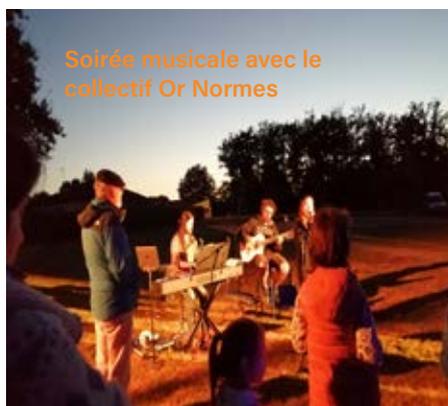
La tempête de Novembre



La convivialité



Animations festives



La magie de Noël s'est emparée de notre petite commune avec de nouvelles illuminations : des décors rétro réfléchissants, beau le jour et lumineux la nuit sans aucune consommation.

Ecole municipale



Les aménagements

Outre les apprentissages, l'école est aussi un lieu de sociabilisation et d'épanouissement. A cet effet, un nouveau jeu modulaire avec ses multiples activités vient agrémenter la cour de récréation des maternelles.

A noter également la réfection et du nouveau mobilier dans la garderie avec une cuisine équipée pour les enfants.

La classe 1 a fait aussi peau neuve du sol au plafond : nouveau revêtement, murs repeints et de nouveaux meubles de rangement et donc une classe beaucoup plus lumineuse et fonctionnelle



Noël

Le père Noël était au rendez-vous cette année encore. Après un savoureux petit déjeuner, chaque enfant s'est vu remettre un livre adapté à son âge, offert par la municipalité.

A noter, dans la sélection, un très bel ouvrage « Adieu Carrousel » illustré par un artiste local, Jérémy Pailler originaire de La Croix sur Gartempe.

Dans le cadre du prix départemental « je lis, j'élis », des enfants de notre école ont eu l'occasion de rencontrer Jérémy et d'échanger avec lui sur son travail d'illustrateur de livres jeunesse.



Les repas

Nous poursuivons nos actions à l'amélioration de la qualité des produits et la diversité des repas dans l'objectif de respecter la loi EGALIM imposée à toutes les collectivités, et de préserver la santé des enfants.

Une des mesures obligatoires de cette loi est d'intégrer au moins 50 % de produits de qualité et durables, dont au moins 20% de produits biologiques ».

De fait, nous veillons aux méthodes de production et au critère de localité. Nous nous rapprochons le plus possible de produits en circuit court. Pour les produits bio, nous privilégions également une production de proximité.

Les menus, établis par la cuisinière puis validés par une diététicienne, intègrent aujourd'hui plus de 11% de produits bio.

Toutes les viandes (hormis la volaille) proviennent à plus de 70% d'élevages proches.

Travaux de voirie, d'assainissement



Lieu dit "le Couret"



Le Breuil Bas



Rue des champorées



Sissac



Pompe de relevage, les bruyères



Beissat



Réunions de quartier

Les réunions de quartiers se sont poursuivies en 2023 sur deux nouveaux secteurs. Un public venu en nombre rencontrer les élus pour échanger sur les problématiques locales et exprimer leurs suggestions sur l'amélioration du cadre de vie. Cette rencontre a été l'occasion pour le maire d'informer les habitants sur les évolutions à venir concernant la collecte des déchets.

Bourg du haut

A l'image des autres secteurs, les riverains ont mentionné la vitesse excessive des automobilistes dans la traversée du bourg et particulièrement sur la rue du lieutenant Lacoste, une vitesse qui n'encourage pas à un cheminement piéton le long de cette voie.

Il a également été signalé quelques trous ou déformations de chaussée. Parmi les autres sujets évoqués : l'entretien des haies. Il a été rappelé que les propriétaires de parcelle ont l'obligation de tailler toute végétation gênante à la circulation. Les élus informeront les contrevenants.

Il a aussi été fait état de l'assainissement et d'une demande d'extension du réseau pour un raccordement au réseau collectif. Sur ce point, les élus informent qu'il n'y aura pas d'élargissement du zonage d'assainissement.



Route de Sissac



Les riverains ont fait part de leur satisfaction suite à la réfection de la chaussée Route de Sissac. Cependant, la discussion a également porté sur la nécessité de prévoir des

aménagements pour

contraindre les automobilistes à ralentir et pour sécuriser un cheminement piéton.

Parmi les autres requêtes, l'installation d'un miroir de sécurité, l'entretien de la végétation le long de la voie ferrée et l'arrêt du bus scolaire au niveau de l'abribus.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal a été arrêté lors du Conseil communautaire du 20 juin 2022 puis validé par les services de l'Etat en mars 2023.

Ce dernier est maintenant entré en vigueur sur tout le territoire et c'est le service urbanisme de la CCHLEM qui instruit les dossiers. Dans ce document, on retrouve plusieurs pièces et notamment les dispositions que chaque projet doit respecter, en fonction d'un découpage territorial appelé zonage.

En outre, il présente les zones déjà urbanisées, les zones urbanisables, les zones agricoles, les zones naturelles ...

Il définit ainsi les règles spécifiques applicables à l'utilisation du sol et aux constructions sur chaque zone.

Inauguration Pont de Beissat

C'est sous un beau soleil le 16 septembre dernier que le vieux Pont de Beissat a pu enfin être inauguré. C'est l'aboutissement d'un chantier d'envergure partagé entre les deux communes, Saint Ouen/Gartempe et Peyrat de Bellac.

Des discours qui ont retracé l'histoire de ce vieux Pont et qui ont également mis en évidence l'attachement des deux communes à ce patrimoine d'exception datant du XIIIe siècle.

Des remerciements à Maxime COLOMBEAU, la cheville ouvrière de ce projet. On souligne la présence de personnalités dont le Président du conseil départemental.

Une opération de près de 670 000€ HT financée à 80% de subventions de l'Etat via la DRAC, de la Région et du Département mais aussi de la Fondation du Patrimoine par les dons versés.



DÉCHETS ET ORDURES MÉNAGÈRES

Déchets ménagers et assimilés

Pour rappel, la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés (ordures ménagères, recyclables, encombrants) est exercée par la communauté de communes depuis le 1er janvier 2017. Toutefois la collectivité ou le prestataire en charge de la collecte peut être différent de celui qui prend en charge le traitement.

	Ordures ménagères	Recyclables, emballages	Encombrants
Collecte	CCHLeM	SYDED	Association MAXIMUM
Traitement	SYDED	SYDED	MAXIMUM et SYDED

Au vu de l'augmentation des coûts de collecte et de traitement des déchets, la CCHLeM a engagé une étude d'optimisation du service des ordures ménagères mettant en évidence la nécessité de modifier le schéma de collecte par l'apport volontaire. La mise en service de ce dispositif devrait se faire courant 2025.

La tarification

Dans l'obligation d'harmoniser le financement du service de gestion des déchets sur son territoire, le conseil communautaire a opté pour la REOM (Redevance d'Enlèvement des Ordures ménagères).

Cette redevance comprend toutes les prestations de collecte et de traitement des déchets qu'elles soient exercées par la CCHLeM, le SYDED ou MAXIMUM.

Par ailleurs, l'évolution à la hausse de la REOM s'explique en partie par la forte augmentation de **la TGAP. Cette taxe, introduite en 1999 dans l'objectif de réduire la production de déchets, devrait doubler sur la période 2020-25 sur les déchets incinérés mais également sur l'enfouissement.**

**TGAP : Taxe Générale sur les Activités Polluantes*

TARIF PARTICULIERS	
Foyer 1 personne	175 €
Foyer 2 personnes	262.50 €
Foyer 3 personnes	315 €
Foyer plus de 3 personnes	350 €
Résidence secondaire	210 €
Habitat collectif (si nombre d'occupants indéterminé)	262.50 €
Décote pour enfant en garde alternée	43,75 €

Horaires d'ouverture des déchèteries

Déchèteries les plus proches	Du mardi au samedi	Contact
Nouic	9h - 11h15	06 03 06 52 24
Saint Bonnet de Bellac	14h - 17h15	06 03 06 59 67
Magnac Laval	9h-11h45 et 14h-17h15	06 24 85 41 88

Collecte des encombrants

JOURS DE COLLECTE

23 Mai
1^{er} Octobre
17 Décembre

Cette prestation est assurée par l'association MAXIMUM

Tel : 05 55 76 22 78

Pensez à vous inscrire au secrétariat de mairie avant la collecte.

Les biodéchets

Conformément à la directive européenne sur les déchets, le tri à la source des biodéchets est devenu obligatoire depuis le 1er janvier 2024. La CCHLeM a prévu de mettre en place une campagne de mise à disposition de composteur pour le public et les collectivités.

Les dates vous seront communiquées ultérieurement.

Les branchages

La commune a mis en place un service de ramassage des branchages. Ils doivent être présentés en fagots de 2 mètres maximum, attachés avec de la ficelle et déposés devant votre foyer la veille du jour de collecte.

Vous pouvez bénéficier gratuitement de ce service sur inscription auprès du secrétariat de mairie

JOURS DE COLLECTE

3 Juin
28 Octobre

ASSOCIATIONS

ART'ABESQUE

Art'abesque propose un atelier participatif de peinture.
Nous nous réunissons tous les lundis de 14h30 à 17h à la salle des associations de Peyrat de Bellac.
En 2023, nous avons participé
A la fête de printemps
Au forum des associations
Au chemin des artistes, en exposant dans la chapelle de Rancon.
Nous exposons
Chez Sylvie, à Peyrat
Au quatre saisons, à Breuilaufa
A la Taverne, à Nouic.
De nouveaux adhérents nous ont rejoint en 2023 .



AAPMA CONFLUENCE VINCOU GARTEMPE

2023 L'AAPPMA de Bellac devient
« Confluence Vincou Gartempe ».



C'est une date dans l'histoire de notre association qui a fêté en 2023 son siècle d'existence!

Derrière le loisir qu'est la pêche on ne soupçonne pas la diversité des pratiques et de son organisation.

La pêche en rivières, même privées, est un droit inscrit dans la loi dont la gestion est confiée aux associations publiques de pêche, les AAPPMA.

La première structure associative publique a été créée, il y a un siècle, à Bellac sous l'appellation de « Société et Amicale des pêcheurs à la ligne ».

Depuis la pêche à la ligne n'est plus la seule technique et les sociétés de pêche sont devenues en 2006 des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique, placées sous la tutelle de la D.D.T et responsables d'un territoire qui s'étend sur plusieurs communes.

Pour résumer elles ont la responsabilité de créer des parcours de pêche accessibles à tous leurs adhérents et sur lesquels elles assurent l'entretien des rives, le soutien des populations de poissons et la protection du milieu aquatique. Elles ont aussi la mission d'éducation à l'environnement.

De lourdes responsabilités qu'elles assurent plus ou moins bien, selon leurs moyens et compétences. Mais ce qu'elles font, si personne ne le fait qui le fera et surtout qui assurera le droit de pêche?

On ne pouvait pas garder l'appellation historique de société de pêche. D'autant plus que cette appellation a été reprise par des associations de pêche privées en étang uniquement fondées sur le loisir et dont l'adhésion se fait par cooptation. Notre mission d'intérêt public s'en trouvait ignorée en ce qui concerne le droit de pêche, la protection et l'éducation à l'environnement.

La célébration du centenaire était l'occasion de se réactualiser tout en poursuivant nos missions d'intérêt général et de développement du loisir pêche !

Le 9 mai notre AAPPMA a pris officiellement l'appellation de Confluence Vincou Gartempe , représentative du territoire dont elle a la responsabilité.

2023 c'est aussi l'année de restructuration de notre site internet associé à notre page Facebook avec une carte interactive de notre territoire et de ses parcours de pêche.

Notre AAPPMA a poursuivi sa mission première en ouvrant cette année de nouveaux parcours :

- Sur la Gartempe sur la commune de Droux, en aval du vieux pont du Petit Confolens et entre les deux ponts de Beissat rive droite, sur la commune de St Ouen / Gartempe.
- Sur le Vincou en aval du moulin du Pont sur la commune de Berneuil.

Le partie loisir aussi a été réactualisée :

- Le traditionnel concours du 14 juillet est devenu le concours de « Pêche au coup » pour montrer que notre association est aussi ouverte à l'organisation de concours de Feeder , carnassiers, truites et toutes autres techniques.
- Le 27 août nous avons innové en lançant une formule de partie de pêche collective, ouverte à toutes techniques de pêche, avec les conseils de pêcheurs de haut niveau dont la championne de France de pêche au Feeder , Fanny Lantignier.



Souhaitons que notre appellation aide à faire prendre conscience de notre rôle, même si nous l'exerçons modestement en tant que bénévoles.

Espérons être mieux perçus , mieux aidés en particulier par nos adhérents qui comprendront que sans AAPPMA il n'y a pas de droit de pêche. Alors peut-être qu'ils se joindront à nous pour faire leur part de bénévolat de temps en temps.

Le président de l'AAPPMA Confluence Vincou Gartempe.

Pôle multimédia de Peyrat-de-Bellac

Vous souhaitez découvrir l'Informatique et le monde multimédia, et vous perfectionner dans l'utilisation du matériel et des logiciels, rendez-vous au Pôle Multimédia dans la salle sous la mairie.

Pour vous accueillir, le club dispose d'un local équipé de plusieurs ordinateurs et des principaux périphériques nécessaires (imprimante/scanner, vidéoprojecteur, connexion Internet et logiciels).



Le club vous reçoit les lundis et mardis après-midi, de 14h à 17h en dehors des vacances d'été et de fin d'année. Des ateliers sont régulièrement organisés sur tous les thèmes courants de l'informatique. Vingt et un ont déjà eu lieu, sept ont été refaits à la demande des nouveaux arrivants, d'autres sont en cours de programmation.

La prochaine Assemblée Générale aura lieu en avril 2024.

Pour tout contact avec l'association :

- rendez-vous à la salle de la mairie aux heures d'ouverture ;
- appelez au 05.55.60.44.51 ;
- consultez le site internet de la commune à la rubrique « Associations / Pôle multimédia » à l'adresse suivante : <https://peyratdebellac.fr>.

Faites part de vos idées et suggestions en venant nous voir ou en nous envoyant un courriel à l'adresse suivante : pmpeyratdebellac@orange.fr

Le club remercie la Municipalité pour la mise à disposition du local et son engagement dans le fonctionnement du club (éclairage, chauffage, ligne Internet).

Le bureau.



ACCA

L'ACCA de Peyrat de Bellac présente tous ses vœux à tous les Peyrachonnes et Peyrachons pour cette nouvelle année 2024

L'ACCA est composée d'une quarantaine d'adhérents, qui se retrouvent le samedi pour la chasse aux grands gibiers (sangliers, chevreuils, renards et cerf vidé) lors de battue pour réguler les populations d'animaux, en l'occurrence les sangliers qui ne cesse de croître et d'occasionner de plus en plus de dégâts chez nos amis les agriculteurs. Et le dimanche pour la chasse au petit gibier (faisans, perdrix, pigeons, bécasse, canards).

Au cours de la saison, l'ACCA a organisé une tombola et remercie tous les participants, malheureusement la soirée tartiflette du 5 novembre 2023 n'a pu avoir lieu faute du manque d'inscriptions.

A l'heure de l'impression du bulletin municipal, l'ACCA effectue son plan de chasse, il y a 9 chevreuils prélevés, 15 sangliers, 1 faon et 6 renards.

L'ACCA remercie la municipalité pour le prêt de la salle sous la mairie, également Mr DINCQ Jean Pierre pour le pavillon au Couret et sans oublier tous les agriculteurs et propriétaires pour le droit de chasse sur leurs terrains.



Le bureau est composé :

Président : Mme Propin Marie Suzanne
Vice-président : Mr Riffaud Benjamin
Secrétaire : Mr Nivard Julien
Secrétaire adjoint : Mr Grandou François
Trésorier : Mr Riffaud Dominique



Club Charles Sylvestre



Lors de l'Assemblée Générale du 6 janvier 2023, tous les membres du conseil d'administration du Club Charles Sylvestre se sont déclarés démissionnaires de leur fonction. Personne ne souhaitant prendre la suite, il a été décidé de provoquer une Assemblée Générale Extraordinaire le 6 avril 2023. Lors de cette Assemblée Générale Extraordinaire, une nouvelle équipe a repris le flambeau :

Le bureau est composé :

Présidente: Françoise DELPEUCH

Secrétaire : Odile BAUDRY

Trésorier : Martine FREDAGUE-POUPON

Membres : Bernadette BRUN, Michel BRUN, Roland DAVID, Michel DELPEUCH, J. Philippe FREDAGUE, Monique JAUGEARD, Odette LACOUX

L'équipe a eu à cœur de ne pas modifier le fonctionnement du Club car il convient à l'ensemble des adhérents avec des activités pour toutes et tous. Les réunions récréatives mensuelles ont donc repris dès le jeudi après-midi 4 mai. Elles se tiennent tous les premiers jeudis après-midi, à 14h à la salle des associations. Nous avons aussi organisé :

Le 28 septembre : un voyage d'une journée à Vallon en Sully : 52 personnes ont pu découvrir le musée des maquettes animées, le magnifique château de Peuffilhoux et profiter des commentaires des guides.

Le 8 octobre : le thé dansant : 84 personnes ont pu danser aux rythmes endiablés de Copter Musette.



Le 16 novembre : le concours de belote : 64 équipes sont venues partager ce moment de convivialité et sont toutes reparties avec un lot.

Le 7 décembre : le repas de fin d'année : 105 personnes (adhérentes ou non adhérentes) étaient présentes. Le repas a été concocté par Gilles BRUN de « Je cuisine pour vous » à Compreignac et animé par Copter Musette.

Le 11 janvier 2024 : l'Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue à la salle polyvalente sous la présidence de Françoise DELPEUCH, en présence de Mme le Maire de Peyrat de Bellac.



La secrétaire, Odile BAUDRY a présenté le bilan moral et la trésorière, Martine FREDAGUE-POUPON a présenté le bilan financier. La cotisation pour 2024 a été fixée à 20€. Didier ALAPHILIPPE a été élu vérificateur aux comptes. Le calendrier des festivités 2024/2025 a été présenté à l'assemblée. Trois voyages d'une journée sont prévus : le 30 mai : découverte du village de Masgot, la vallée de la Creuse en autorail le 27 juin et une virée dans le pays de Marennes le 12 septembre sans oublier les thés dansants et concours de belote ni les après-midis récréatifs. Madame le Maire a présenté ses vœux à l'Assemblée et a félicité le Club Charles Sylvestre pour l'ensemble de ses animations en 2023. Elle a constaté que l'agenda des festivités 2024/2025 était bien rempli. Elle a aussi donné quelques informations sur les travaux prévus à partir de septembre dans la salle polyvalente et dans la salle des associations qui risquent de perturber notre agenda des festivités de 2024. La présidente a remercié Mme le Maire ainsi que les services de la commune pour leur aide. Elle a également remercié les membres du club et les bénévoles qui contribuent tout au long de l'année à le faire vivre et a invité l'Assemblée à déguster la galette des rois.

La Présidente,
Françoise DELPEUCH

La Gymnastique volontaire



Saison 2023/2024 : enregistrement d'une trentaine d'adhésions.

Stabilité du nombre d'adhérents.

Nos cours : Lundi de 9h15 à 10h15
Mercredi de 18h à 19h.

Nos 2 animatrices sont diplômées : Céline et Jennifer.

Lieu des séances : A la grande salle du Foyer Club, rue de la Colline.



Pour tous renseignements : Tél. 05.55.68.16.78 ou 05.55.68.88.35

Activité randos pédestres / (6 à 7 km, allure modérée)
le mardi départ 14h parking de la Mairie. Avec accompagnateur.

Soirée théâtre : Samedi 6 Avril 2024 avec la troupe "3Poils et un ch'veu" de Comprégnac.

Titre de la pièce : "Chacun sa Croix" de Jean Christophe BARC.



Mouvement Country



1- Soirée country 13 mai 2023



2 - Participation au forum août 2023

3 - soirée danse de salon 25 novembre 2023.



A venir, soirée country le 4 mai 2024.

Pour les personnes intéressées, toujours des cours de danse de salon et de danse country les lundis et les jeudis.

Renseignements :
mouvement.country.peyrat@gmail.com

Destination pilates



Depuis sa création en 2020 Destination Pilates n'a cessé de croître, malgré les deux années de covid 19.

Cette année nous avons fait une excellente rentrée, avec une augmentation significative d'adhérents(es) grâce également à la fête des associations ou nous étions présents(es).

Nous remercions la municipalité de nous avoir octroyé une magnifique salle, que nous utilisons avec plaisir tous les lundi soir pendant deux heures. Compte tenu de l'augmentation des adhérents.

Nouveaux horaires:

Pour les débutants (es) de 18h30 à 19h30

Pour les personnes déjà pratiquantes de 19h30 à 20h30

Pour plus de renseignements sur cette activité vous pouvez téléphoner au 06 85 36 22 97.



Shogun kyokushinkai



Une année animée et importante pour le club. Cette année nous avons échangé avec nos partenaires que ce soit pour les stages ou les compétitions, 62 licenciés pour 2023 un record pour notre petit club de campagne.

Le 17 et 18 février 2023, le club a organisé son Winter camp kyokushin (Camp d'hiver), le défi est de commencer le vendredi soir à 19h et de finir le

samedi à 17h, le défi est de commencer le vendredi soir à 19h et de finir le samedi à 17h, épreuve marathon ou les organismes et le mental sont mis à l'épreuve.

Le 22 et 23 avril compétition à l'Open Renaudin à Château-Renault

Le 3 mai stage Muay Tai avec Romain Montagne dans notre dojo.

En juin passage de grades IFK pour les élèves du club.

Le 8 juillet démonstration de kyokushin lors de la cérémonie du mariage de Julie Courivaud.

Le 26 août participation au Forum des associations, stand et démonstrations.

Le 21 et 22 octobre Open de Touraine pour 4 combattants, 3 mineurs et 1 adulte.

Les podiums de cette année ont été nombreux et de qualité, 2 podiums pour Ollya Mengougou 2ème et



3ème place sur les Opens kyokushin, Emma Bodchon 2ème place à l'open de Touraine, Hervé martin 2ème place en D2 (adulte) à l'open de Touraine, Eli Verschelde 2ème place à l'open de Touraine.

Nous sommes très contents de cette reprise qui s'annonce très prometteuse car le nombre d'adhérents ne cesse de croître, nous constatons plus d'enfants de la commune et autres mais également plus d'ados et adultes mais surtout plus de féminines de tout âge. Les objectifs de cette année 2024 sont de représenter notre club, notre commune en se déplaçant dans les différentes manifestations mais il est important d'accueillir des instructeurs, des experts du kyokushinkai et autres disciplines martiales dans notre dojo afin de faire découvrir notre beau village et la belle région qu'est le Limousin.

Le club dispose d'une page facebook : **kyokushinkai Peyrat de Bellac.**

Vélo Nature



Année très riche en manifestations.

- **3 février** Assemblée générale.

Nouveau membre Jean Claude BARDU bienvenu à lui.

- **18 et 25 Février** débroussaillage de la pierre soupèse, gros travail et merci aux courageux pour leur participation.



10 Avril : Lundi de Pâques **30 ANS** du club

107 marcheurs super journée

139 repas concoctés par nos adhérents cochon grillé animation musette

Sylvie Marche Bichaud annonce son départ de la présidence après 30 ans de bons services, elle reste parmi nous comme membre, nous la remercions et lui avons fêté cela comme il se doit avec un petit cadeau de reconnaissance pour tous les services rendus.



9 Juin 14h30 école de Peyrat de Bellac

Vélo nature partenaire pour le Ramassage des déchets avec les enfants de l'école de Peyrat, marche solidaire pour la planète.

10 Juin : Participation course, Elite féminine

Participation à la tenue d'une buvette route de la Ribière pour le passage des 2 courses cycliste féminines nationales , avec la participation de la régionale Anaïs MORICHON.

Moment très convivial apprécié par les Peyrachons .



23 juin : rand 'omelette

Toujours très appréciée par les marcheurs et impressionnante omelette de nos cuistots aux étangs de tous vents.

participation journées Gartempe 206

Le 12 Août randonnée cyclo 100 KMS et le 26 juillet à Chateauponsac spectacle hors normes.





Le 26 Août : journée des associations

Participation à la marche en collaboration avec Peyrat forme. A noter que tous les mardis hors période de vacances au départ de la mairie à 14h marche de 6 kms allure modérée, bonne participation ,vous pouvez nous rejoindre, participation gratuite.

31 Octobre 2023 HALLOWEEN

Nos remerciements aux enfant participants et aux donateurs Peyrachons pour leur accueil.



Le comité des fêtes

L'année 2023 est déjà terminée. C'est l'occasion pour le Comité des Fêtes de faire le point sur cette année qui a encore été riche d'animations. On peut dire que le Comité des Fêtes rend notre commune plus vivante et plus agréable à vivre. Je remercie l'ensemble des bénévoles qui font vivre l'association tout au long de l'année.

Un programme varié et dynamique a rythmé cette année 2023 :



- **Concours de belote le 19 février** : 64 équipes ont partagé un après-midi très agréable et très convivial
- **Marché de printemps le 30 avril** : 71 exposants dont 7 écrivains locaux s'étaient donnés rendez-vous. Un grand merci à tous ces exposants et un grand merci au public venu nombreux pour visiter ce marché de printemps sous une météo très clémente pour une fois !!
- **Vide grenier le 23 juillet** : c'est une première pour le Comité des Fêtes. 22 exposants se sont installés au stade dès 6h du matin. Superbe journée bien animée par les majorettes d'Oradour s/Glaine.
- **Fête des associations le 26 août** : animation à l'initiative de la municipalité. Le Comité des Fêtes a participé activement à cette 2ème édition qui a semble-t-il connu un peu moins d'affluence qu'en 2022.
- **Soirée tête de veau le 23 septembre** : Plus de 170 convives se sont retrouvés pour déguster la tête de veau préparée par « La Cuisine de Malica » et danser aux rythmes endiablés de Copter Musette.
- **Concours de belote le 22 octobre** : De nouveau 64 équipes ont partagé un après-midi très agréable et très convivial. Chaque participant est reparti avec un ou plusieurs lots.



Merci à la Municipalité pour son aide administrative et technique. Merci à tous les commerçants et tous les artisans que nous sollicitons et qui nous donnent des lots pour nos tombolas. Les membres du Comité des Fêtes vous donnent rendez-vous à travers toutes leurs animations prévues en 2024 et ils vous invitent à les retrouver pour partager des moments conviviaux, parenthèses de bonne humeur à déguster sans modération.

La Boule Peyrachonne : « bébé en bonne santé »

Il y a un an, une trentaine de pétanqueurs décident d'accorder leur confiance aux 6 membres créateurs de La Boule Peyrachonne, dernière-née des associations de Peyrat de Bellac.

Le club de pétanque se lance sans retenue et 3 équipes vont participer aux championnats organisés par le comité départemental (week-end pour les séniors, mardi pour les vétérans) avec des résultats satisfaisants pour un début.

La Boule Peyrachonne envoie également des représentants dans les championnats qualificatifs aux différents championnats de France. Là, cependant, les résultats montrent ... qu'il reste encore des progrès à accomplir !!!

Le 24 juin La Boule Peyrachonne organise, son 1er tournoi qui est couronné d'un succès inespéré.

Concernant les infrastructures, La Boule Peyrachonne se doit de remercier d'une part M.Charmes qui a eu la gentillesse de prêter les locaux du haras du Villard pour la saison hivernale et d'autre part la municipalité qui s'est montrée réactive pour préparer une plate-forme de 6 terrains extérieurs pour la saison estivale.

Une première année donc totalement réussie grâce à l'apport de tous et la participation primordiale de toutes les personnes (ou entreprises) qui ont su faire preuve de générosité pour aider le club.

Malheureusement la saison a également été marquée par le décès brutal, début septembre, de Patrick Prévost, joueur très investi dans la vie du club. La Boule Peyrachonne fera tout son possible pour respecter à l'avenir l'engagement associatif qui était sien.

Début 2024 augure d'une saison qui sera certainement un peu plus délicate à gérer avec les infrastructures existantes puisque 5 équipes sont dorénavant engagées dans les championnats ... il va falloir «jouer serré» !



Déroulement d'une rencontre (6 joueurs+ 2 remplaçants éventuels) : 6 « matches tête à tête » (1 contre 1) valant 2 points chacun, 3 « matches doublettes » (2 contre 2) valant 4 points chacun et 2 « matches triplettes » (3 contre 3) valant 6 points chacun, soit un total de 36 points à gagner. A l'issue de la rencontre, l'équipe recevant « offre le couvert » à l'équipe visiteuse.

Contact : [la boulepeyrachonne87@orange.fr](mailto:laboulepeyrachonne87@orange.fr) ou MC Brissaud (présidente) 0687097595



Marchés festifs

« rendez-vous en juin, août et octobre pour nos prochains événements – n'hésitez pas à nous rejoindre ! »

Composition du bureau :

Ludovic MOIRAND et Patrick FAISANT :

co-présidents

Evelyne DEVERRIERE et Fabienne LASNIER :

co-secrétaires

Nadège RIVIER et Cécile DEVERRIERE :

co-trésorières



Alain PERICAT

Peintre intérieur-extérieur

28 rue du Lieutenant Lacoste
87300 PEYRAT DE BELLAC

alainpericat@gmail.com

05 55 47 63 52 / 06 85 08 60 06



DEP 87

Dépannage Electricité Plomberie
Route du couret 87300 Peyrat de Bellac
Email : dep87@orange.fr

PLANCKEEL FABIEN DAVID GUILLAUME

06 06 85 26 04 06 80 13 41 26

LA CORDONNERIE De Sophie

Cordonnerie / Clefs / Plaques d'immatriculation / Piles de montres

4, rue Saint Paul / 87300 Peyrat de Bellac
06.01.84.76.70



Entreprise de Maçonnerie

Michel DUCHIRON

CONSTRUCTION RENOVATION
FAÇADE COUVERTURE
ISOLATION PAR L'EXTERIEUR

Route du Breuil
87300 Peyrat-de-Bellac

Tel: **05.55.68.08.54**

R.M. 402 508 162



Véronique Duchiron
Photographe

Tel: 06.30.93.72.50

duchesse.v@wanadoo.fr

V. Duchiron

www.veronique-duchiron.com

Mariage
Portrait
Reportage
Photo Identité



ENTREPRISE BARDU

- Plomberie
- Chauffage
- Pompe à chaleur
- Géothermie
- Solaire thermique
- Climatisation
- Couverture
- Dépannages

Chauffage
Solaire

Sylvain BARDU www.plomberie-chauffage-bardu.fr
entreprise.bardu.sasu@gmail.com

05 55 68 77 45 - 06 87 87 53 06

GARAGE AUTOMOBILE LAVALADE

Entretien réparation
toutes marques

V.L - V.U - Moto

Dépannage 24h/24 - 7j/7

05 55 68 71 19
06 45 61 61 41

46 rue du lotissement Lacoste
87300 PEYRAT DE BELLAC

ENTRETIEN PARCS & JARDINS

BREDIER Didier



Tonte - Taille haies

Élagage avec nacelle

Débroussaillage

Petits travaux mini-pelle



Divers travaux micro tracteur

(labour, gyrobroyeur, rotovator)

Nettoyage haute pression

Broyage branches



17, route de Sissac

87300 PEYRAT-DE-BELLAC

Tél. 05 55 60 87 20 - Port. 06 98 56 61 76

Email : bredier.didier@Outlook.fr

Aurélien
Prugnaud

électricien

installations

dépannages

éclairages



06.79.76.20.39

apeg0820@outlook.fr

Peyrat-de-Bellac 87

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2024

DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISATEURS
03 Mars	Loto	Amicale de l'école
16 Mars	Concours de Belote	USP
24 Mars	Concours de Belote	Club Charles Sylvestre
01 Avril	Randonnée de Pâques	Vélo Nature
06 Avril	Soirée Théâtre	Peyrat Forme
28 Avril	Marché de printemps	Comité des fêtes
04 Mai	Soirée Country	Mouvement Country
09 Juin	Course Élite Féminine	Vélo Nature
14 Juin	Rand'omelette	Vélo Nature
22 Juin	Marché d'été	Marchés Festifs
20 Juillet	Fête de l'été	Comité des fêtes
21 Juillet	Vide Grenier	Comité des fêtes
3 Août	Marché d'été	Marchés Festifs
31 Août	Journée des associations	Municipalité et associations
21 Septembre	Soirée tête de veau	Comité des fêtes
19 Octobre	Sardinade, Moules-Frites	Marchés Festifs
27 Octobre	Concours de Belote	Comité des fêtes